

tions de sociétés et des pratiques déloyales du commerce; à réglementer l'emballage et l'étiquetage des marchandises, et à assurer une meilleure protection à ceux qui se prévalent du crédit à la consommation.

L'accroissement de notre population active, la complexité grandissante de sa structure, de même que sa dépendance d'un milieu industriel de plus en plus étroitement intégré, requièrent des lois mieux adaptées aux nouvelles exigences sociales. On vous demandera donc de reviser le cadre juridique des relations syndicales-patronales et d'établir de nouvelles normes de travail pour les industries qui relèvent de la juridiction fédérale. Dans le domaine de l'assurance-chômage, d'importantes modifications vous seront présentées sous la forme d'un projet de loi tendant à élargir considérablement le champ des prestations, ainsi que les catégories des bénéficiaires. Grâce à de telles mesures, les personnes temporairement sans travail pourront compter sur une aide plus rationnelle et plus équitable. Le projet de loi résulte d'une étude approfondie dont les conclusions, présentées sous forme de Livre blanc, furent déposées au Parlement lors de la dernière session.

Bien d'autres études semblables sont en cours depuis quelques mois. Elles s'inscrivent dans les plans établis par le Gouvernement du Canada pour les années soixante-dix. Au cours de la présente session, le Parlement sera invité à examiner plusieurs Livres blancs portant sur des questions diverses: communications, citoyenneté, immigration, défense nationale et sécurité du revenu.

En général, le public a répondu de façon fort positive à l'invitation qui lui avait été faite de réagir aux propositions contenues dans le Livre blanc sur la réforme fiscale. Le Gouvernement s'en réjouit. Les opinions exprimées par ceux qui ont participé aux débats, de même que les conclusions présentées par les deux comités parlementaires, feront l'objet d'un examen attentif. Suivront des mesures législatives visant à répartir plus équitablement le fardeau économique qui échoit à nos concitoyens dans un pays si complexe et divers. Ces mesures fiscales sont conformes à l'engagement pris par le Gouvernement de mettre en valeur les richesses du Canada au profit de tous les Canadiens, et non pas uniquement au bénéfice de ceux qui ont la bonne fortune de s'abriter derrière les remparts de super-sociétés, d'associations professionnelles diligentes ou de puissants syndicats.

Le Gouvernement continuera à se préoccuper de la production des richesses, et il n'aura de cesse que tous les citoyens puissent en profiter. La sécurité du revenu est un des moyens d'assurer la distribution des richesses. Un projet de loi en ce sens vous sera donc présenté.

Tous les efforts que nous déployons pour promouvoir une prospérité stable et fonder une société vraiment humaine, resteront sans lendemain si nous ne réagissons pas rapidement, et avec énergie, au spectre qui menace notre bien-être et celui des générations futures: la pollution du milieu. La pollution, comme une nouvelle hydre, exige de multiples interventions. Vous aurez à délibérer sur des projets de loi qui traitent de la pollution sous deux angles: la pollution des mers et celle de l'atmosphère. La nécessité de coordonner et d'unifier nos initiatives de façon efficace passe toutefois avant toute autre considération. On proposera donc la création d'un ministère responsable de l'environnement, chargé de la gestion des ressources renouvelables, qui font partie de l'environ-

nement et qui en dépendent. Ce ministère devra assurer la protection de la biosphère.

Si louables que soient nos objectifs et si résolu que nous soyons à les atteindre, nous ne pourrions aucunement y parvenir si la situation économique allait se détériorer. Or, il ne saurait être question de prétendre que la présente conjoncture économique est favorable. Il y a lieu de s'inquiéter, en effet, lorsque la hausse des coûts distance le rythme de la productivité, lorsque des travailleurs ne trouvent pas d'emploi, lorsque, enfin, certains secteurs ou régions se voient privés d'une part raisonnable de la richesse nationale. Heureusement, à mesure qu'augmente notre population, le nombre des Canadiens au travail s'accroît et, avec lui, la totalité des biens et des services. Il en résulte que s'accroît aussi le volume de nos exportations.

Le chiffre de vente des céréales d'exportation, dont on ne saurait trop souligner l'importance pour le bien-être économique du Canada, accuse une tendance constante à la hausse, qui tranche fortement sur la stagnation de l'an dernier. Grâce au programme LIFT, on a pu liquider une part appréciable de l'excédent de blé qui s'était accumulé au point d'engorger le marché international. Cette initiative a donné lieu également à une judicieuse diversification de la production agricole. Lors de leur dernière réunion, les premiers ministres ont été unanimes à appuyer l'intention du Gouvernement de créer des agences nationales de mise en marché. Ainsi pourra se poursuivre entre les deux paliers de gouvernement une collaboration étroite qui permettra de perfectionner les structures de mise en marché de nos produits agricoles, pour le plus grand bénéfice des producteurs et des consommateurs dans presque tous les secteurs de cette activité. Le Gouvernement établira d'autres programmes pour améliorer la position de nos produits agricoles sur le marché et pour aider ce secteur vital de notre économie à s'adapter à une situation changeante.

Face à un contexte mondial en voie de transformation, l'industrie canadienne se révèle capable de relever les défis de croissance et d'adaptation qui lui sont posés. Lors des derniers mois, nos exportations ont atteint un nouveau sommet. En vue de rendre à l'industrie textile sa capacité de concurrence, on vous soumettra un projet de loi qui en prévoit le réaménagement.

Même si les poussées inflationnistes se font encore sentir, de réels progrès ont été réalisés et la hausse des prix a été ralentie, au point que les succès du Canada dans la lutte contre l'inflation surpassent jusqu'à présent ceux de tout autre pays de l'Occident. En conséquence, depuis quelques mois, diverses restrictions monétaires et fiscales ont pu être adoucies. Dans certaines régions du pays, le chômage, hélas! demeure fort élevé, bien qu'il n'ait pas accusé d'augmentation notable depuis quelques mois, et que les mesures pour encourager l'expansion économique, là où le progrès est le plus lent, commencent à donner des résultats. A cet égard, nous continuerons de stimuler une croissance rationnelle, condition préliminaire de tout accroissement durable des possibilités d'emploi. Nous y parviendrons pour autant que tous les Canadiens sauront contribuer à freiner la hausse des coûts et qu'une meilleure productivité raffermira la position du Canada sur le marché international.

En résumé, la vitalité de l'économie, alliée à la politique actuelle du Gouvernement, permet de juguler lente-